

Programme – J.400A

Loi ELAN

1 jour

A jour de la Loi Élan et du projet de loi Énergie Climat

Ouverture de la session

1. **Introduction**
 - Rappel de notions juridiques nécessaires à la compréhension du sujet (contrat, loi, décret arrêté, jurisprudence...)
 - Comprendre la prise de risques en droit : le droit n'est pas une vérité mais une force de conviction.
 - Dématérialisation des actes de gestion
2. **Choix et situation familiale du locataire**
 - Loi anti-discrimination
 - Situation familiale du locataire : mariés, pacsés, concubins et colocataires
 -
3. **Entrée du locataire dans les lieux**
 - Entrée dans les lieux et une copropriété
 - État des lieux d'entrée avec ou sans grille de vétusté
4. **Concertation locative et accords collectifs**
 - Associations de locataires
 - Comprendre le partenariat de gestion avec les associations
5. **Occupation des lieux par le locataire**
 - Durée du bail et droit
 - Obligations du Bailleur – article 6 de la loi du 6 juillet 89
 - Obligations du Locataire – article 7 de la loi du 6 juillet 89
 - Évolution de la situation familiale en cours de bail
 - Abandon de domicile et décès
 - Congés du locataire
 - Précontentieux (impayés, troubles et incivilités...)
6. **Conditions financières du bail**
 - Loyer : fixation et évolutions et dépôt de garantie
 - Spécificités en zone tendue, plafonnement du loyer
 - Charges récupérables
 - Budget prévisionnel
 - Régularisation
 - Charges récupérables et travaux d'économie d'énergie
 - État des lieux de sortie
 - Réparations locatives en cours de bail, en fin de bail
 - Liste des réparations
 - Grille de vétusté

Clôture et évaluation de fin de formation

Objectifs

- Connaître les principales réglementations de la gestion locative
- Comprendre les grandes étapes opérationnelles de la gestion locative
- Identifier les implications financières de la réglementation : charges et réparations locatives

Personnes concernées

- Comptable
- Gestionnaire de copropriété
- Fonction support
- Tout nouveau collaborateur au sein d'une foncière, d'un administrateur de biens, d'un syndic, d'une agence immobilière

Pas de prérequis

- Aucun

Méthodologie - Évaluation

- Connaître les principaux textes de lois et décrets par une approche commentée de la réglementation illustrée et commentée
- Partages d'expérience
- Échanges interactifs
- Support pour les apports théoriques
- Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

Animation

- Diplômé ICH Paris
Formateur en gestion locative d'habitation logement social, privé, immobilier d'entreprise.
Gérant de sociétés immobilières (SCI & SARL) et hôtelières

Dates

27 mars 2019 /15 octobre 2020

Prix

730 HT

Lieux

Paris 75009



CONTACT

Jémila COSQUER



01 42 93 62 81

Formation-inter@ceflu.fr



www.ceflu.com

